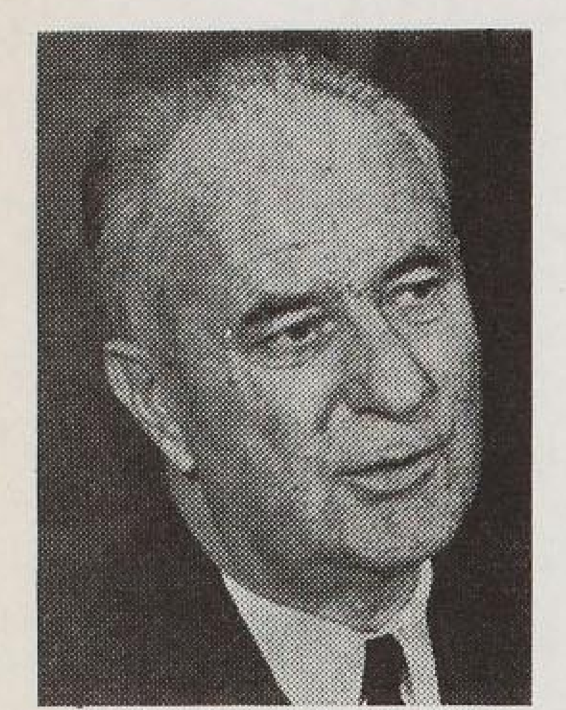
REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES de Juin 1968 (2e Tour) - 3e Circonscription



Officier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre avec palmes (39-45)
Rosette de la Résistance

Union des Socialistes, Républicains et Démocrates

F.G.D.S. - Parti Socialiste S.F.I.O. - Parti Radical-Socialiste - Clubs de la Convention

CANDIDAT

Gaston DEFFERRE

Maire de Marseille
Député des Bouches-du-Rhône

SUPPLEANT

Noël LUCIANI

Capitaine au Long Cours

Le premier tour des élections législatives est passé.

Dimanche prochain 30 juin, aura lieu le deuxième et dernier tour, celui qui fait le résultat définitif.

Au cours de cette campagne électorale inhabituelle par sa brièveté et par le fait qu'elle s'ouvrait « à chaud » au lendemain des événements de mai, c'est l'argument de la crainte — uniquement mais continuellement exploité par les candidats de la majorité — qui a porté.

Mais après la crainte, c'est la raison qui doit prendre le dessus. Surtout à Marseille dont les habitants ont fait preuve de sang-froid au moment où les autres grandes villes de France voyaient se dérouler des événements violents.

La raison dit que l'exploitation de la crainte ne constitue pas un programme d'action. Et encore moins face à la grave situation économique et sociale dans laquelle notre pays se trouve depuis plusieurs années.

Des solutions efficaces et urgentes doivent être mises en œuvre, des réformes profondes doivent être réalisées.

Elles ne le seront pas si, en élisant une écrasante majorité inconditionnelle, les Français laissaient croire qu'ils approuvaient, du même coup, les erreurs, les carences et les injustices du gouvernement, et donnaient blanc seing pour l'avenir.

La raison dit qu'une opposition est nécessaire au Parlement, assez forte, assez agissante pour infléchir et contrôler, les décisions de la majorité, pour apporter à l'Assemblée, dans l'intérêt général, un élément d'équilibre démocratique.

La raison dit que le Maire de Marseille, qui une fois élu est le Maire de tous les Marseillais, doit être député pour pouvoir défendre efficacement à Paris, quelle que soit la majorité, les légitimes intérêts de Marseille et des Marseillais.

Les résultats que nous avons obtenus dans le passé le démontrent.

Parce que votre maire disposait à l'Assemblée d'une audience nationale il a pu obtenir et réaliser pour Marseille, pour son équipement, pour sa modernisation, plus qu'on avait fait depuis cinquante ans.

Au moment où la région marseillaise subit une sévère récession, plus que jamais votre maire doit jouer le rôle important « d'homme de confiance » de sa ville.

Dimanche dernier, 11.495 électrices et électeurs de la 3me Circonscription nous ont témoigné leur confiance. Ils ont voté pour la raison. Nous les en remercions de tout cœur.

Par leur vote, ils ont placé GASTON DEFFERRE et NOEL LUCIANI en tête des candidats de l'opposition. Leur soutien nous est précieux.

Il faut maintenant que s'élargisse ce courant de la raison.

Il faut qu'au soir du 30 juin, l'Assemblée Nationale compte à nouveau dans ses rangs l'homme compétent, fort de l'expérience de l'administration de sa ville, capable à la fois de proposer les solutions constructives aux problèmes qui nous assaillent et de défendre dans la capitale les intérêts majeurs de Marseille et de ses habitants.

Nous comptons sur vous, sur toutes les femmes et tous les hommes de progrès pour parvenir à ce but.

Pour la 3e Circonscription

POUR MARSEILLE

POUR LA REPUBLIQUE

DIMANCHE 30 JUIN

VOTEZ ET FAITES VOTER

Gaston DEFFERRE
et Noël LUCIANI

VU, le candidat.

Imprimerie « Le Provençal » - Marseille